



République Française - Département du Gard Arrondissement d'Alès	Registre des délibérations de la commune de Saint Jean de Serres
---	---

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023  
DÉLIBÉRATION N° D11\_030423**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : <b>15</b> En exercice : <b>14</b>  Présents : 11 Procurations : 2	L'an 2023 et le 03 avril à 18 heures, le Conseil municipal de Saint Jean de Serres, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Communal afin de pouvoir respecter les mesures barrières liées à la crise de la COVID, sous la présidence de Madame Andrée ROUX, Maire.  <b>Présents</b> : Andrée ROUX, Édith BORNANCIN, Fabien ENGELIBERT, Alain FAYADA, Daniel ZANÉ, Elsa DARDON, Dario VIOLA, Vivien BACARESSE, Marie BOUEZDA-CABANE, Monique DESTIENNE et Catherine ROUVIERE.  <b>Procurations</b> : Danièle MONTEIL à Monique DESTIENNE et Jacqueline JANIEC à Andrée ROUX  <b>Absent excusé</b> : Boris CHAPON  <b>Secrétaire de séance</b> : Édith BORNANCIN
Date de la convocation : 29-03-2023  Date d'affichage : 29-03-2023	
Objet :  <b>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022</b>	

Madame la Maire propose au Conseil municipal de constater les résultats 2022 de la Commune sur le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Percepteur d'Alès/Saint Privat des Vieux.

Le Conseil municipal constate que le compte de gestion 2022 de la Commune visé et certifié conforme au Compte Administratif par Madame la Maire n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion 2022 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

  
**La Maire  
Andrée ROUX**